



**Présent(e)s :** Mme Alice Quiles, M. Michel Cribier, Mme Laetitia Duchesne, Mme Françoise Fluet, Mme Sarah Klucsar, Mme Marie-Claude Lhommet, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, Mme Nadine Pouillon, M. Philippe Roufiat, Mme Bérangère Tabutin Di Cicco, Mme Claire Vacher, Mme Denise Viala, Mme Marie-Antoinette Vitse, M. Luc Monti, Mme Laetitia Brancovan, M. Helder Gil, M. Kader Goual et Mme Nathalie Bréban.

**Excusé(e)s :** Mme Monique Hardy-Houis, Mme Julie Legg, M. Philippe Loiret, Mme Corinne Puliconi et M. Pierre Schneider.

*Participant à une réunion sur le handicap à l'Hôtel de Ville, Mme Karen Taieb, élue référente du Conseil de quartier Arsenal, transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier.*

M. Pierre Lucot introduit la réunion en souhaitant une bonne année aux membres du Conseil de quartier. La coordinatrice des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> procède à la lecture des réponses de la Mairie du 4<sup>e</sup>.

### **Synchronisation des feux quai des Célestins**

La Direction de la Voierie et des Déplacements (DVD) a informé la Mairie du 4<sup>e</sup> qu'une synchronisation des feux quai des Célestins entraînerait la création de nombreux bouchons. Elle a reçu un avis défavorable de la part du PC Lutèce (Poste Central de gestion du trafic dans la capitale), garant des problèmes de circulation dans Paris.

Les membres du Conseil de quartier ne comprennent pas le refus du PC Lutèce il semblerait que la demande ait été mal comprise. Il s'agit en effet de synchroniser les feux des deux sens comme cela est le cas 100m plus loin pour les feux rouges croisant les quais et la rue du Fauconnier. Ils rappellent que cette synchronisation permettrait de sécuriser la traversée piétonne des nombreuses personnes souhaitant se rendre sur les berges depuis la rue Saint Paul. La demande est donc renouvelée par le CQ qui souhaite rencontrer la Mairie ou la DVD pour que cette synchronisation soit effective avant le printemps.

### **Installation d'un feu vélo quai des Célestins**

La Mairie du 4<sup>e</sup> informe les membres du Conseil de quartier que le PC Lutèce a donné un avis défavorable pour l'installation de feux vélos sur le quai des Célestins.

Les membres du Conseil de quartier ne comprennent pas davantage l'avis défavorable reçu et renouvellent leur demande.

### **Aménagement Vigipirate crèche Henri IV**

Il est annoncé que la Direction de la Voierie et des Déplacements (DVD) a reçu l'arrêté Vigipirate établi par la Préfecture de Police, suite à la demande de la Mairie du 4<sup>e</sup>. Elle va programmer les travaux de la pose de croix de Saint-André devant le bâtiment afin de sécuriser le lieu pour le premier trimestre 2018.

Les membres du Conseil de quartier sont satisfaits de voir que leur demande a été prise en compte mais souhaitent insister sur l'objectif de cette installation, qui consiste également à bloquer la circulation des véhicules deux roues sur le trottoir.

### **Boulevard Bourdon**

La Mairie du 4<sup>e</sup> précise que les travaux du boulevard Bourdon démarrent à l'été 2018.

Les membres du Conseil de quartier rappellent avoir été interrogé par la Mairie du 4<sup>e</sup> sur l'espace central situé devant la passerelle, sur la nature des bancs et sur d'autres points d'aménagement. Ils souhaitent avoir un retour sur leurs propositions et une présentation du projet retenu.

### **Stationnement anarchique de vélo**

Suite aux questionnements de certains membres du Conseil de quartier, la Mairie du 4<sup>e</sup> indique que la Mairie de Paris a reçu les opérateurs privés qui déploient les vélos de couleur visibles dans Paris pour les sensibiliser aux problématiques d'espace public. Elle a également demandé au gouvernement de légiférer sur cette situation.

M. Helder Gil fait part de son mécontentement au vue du retard dans la mise en service des nouveaux velibs. Il signale l'impossibilité d'utiliser des velib depuis trois mois et demande à la Mairie du 4e quel est échéancier de mise en service.

Il est également demandé à la Mairie du 4<sup>e</sup> si le contribuable a du participer pour compenser certains déficits de la compagnie velib.

Les membres du Conseil de quartier évoquent un manque de stationnement vélo dans l'espace public et regrettent que l'usage des vélos privés ne soit pas favorisé.

### **Stationnement automobile**

La Mairie du 4<sup>e</sup> précise que l'ensemble des informations relatives à la modification tarifaire du stationnement mis en place au 1er janvier 2018 sont communiquées sur le site de la Mairie du 4<sup>e</sup>.

M. Laetitia Harvey-Duchesne regrette qu'il n'y ait aucun rappel pour ceux qui payent leur stationnement via une application et demande que l'amende soit réduite lors d'un oubli ponctuel d'un particulier qui a toujours payé son stationnement.

### **Echanges sur la pollution et le trafic dans le quartier de l'Arsenal**

La Mairie du 4<sup>e</sup> a indiqué dans ses réponses qu'elle a conscience que l'augmentation de la pollution quai Henri IV n'est pas satisfaisante compte tenu du fait que le projet de fermeture des berges de Seine visait à réduire la voiture dans Paris et sans effet.

M. Pierre Lucot procède à la lecture d'un échange entre M. Pacôme Rupin, Député de la 7<sup>e</sup> circonscription, et M. Christophe Najdovski, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la voirie, des transports et des déplacements. Dans son courrier, M. Pacôme Rupin souligne la nette dégradation de la qualité de l'air et l'augmentation de la pollution sonore dans le quartier de l'Arsenal. Il pointe la hausse de pollution pour les habitants du quartier et évoque l'existence de deux axes de circulations très denses. M. Pacôme Rupin a souligné la proposition pragmatique et intéressante du Conseil de quartier Arsenal, qui consiste à ouvrir la descente sur berges située juste avant le pont de Sully et explique que l'essentiel est de tirer des expériences de la première année d'expérimentation de fermetures des voies sur berges.

Dans sa réponse, M. Christophe Najdovski confirme la hausse de pollution et du bruit, mais il explique que l'hypothèse de réouverture de la descente sur berges ne rentre pas dans l'objectif de réduction de la voiture. Il ajoute que la prolongation de la ligne 72 sur les quais hauts et la mise en place de la nouvelle ligne de bus à haute qualité de service réduira le trafic sur les quais et le boulevard Morland. Il travaille également sur d'autres pistes telles que la réduction de la vitesse de circulation à 30 km/h, des limiteurs de vitesse... Il souligne une réduction de trafic en globalité.

M. Pierre Lucot fait remarquer que le député de l'arrondissement soutient la démarche du Conseil de quartier, et que le courrier de M. Pacôme Rupin permet enfin aux membres du Conseil de quartier d'avoir une réponse de M. Christophe Najdovski. Il salue que sur la question de la sécurité, la proposition d'installer un radar a été retenue. M. Pierre Lucot et le conseil de quartier regrettent le manque de propositions concrètes de la part de M. Christophe Najdovski qui, d'après eux, ne semble pas prendre en compte l'urgence sanitaire de la situation. Ils partagent l'avis que le bus à haute qualité de service, qui va perturber et augmenter la circulation, n'est pas une réponse à court terme sur la fluidification du trafic.

M. Patrice Migault explique que le bus occupera la voie actuellement prise par les places de stationnement.

M. Philippe Roufiat évoque une statistique qui précise la présence de 1,15 personne/voiture. M. Pierre Lucot explique que le covoiturage peut être une solution. Il ajoute que la réduction de la vitesse fluidifie le trafic.

M. Michel Cribier rappelle qu'il y avait les deux options lors de la consultation sur les berges et que l'aménagement partiel (sans tunnel Sully) a été abandonné.

Mme Nadine Pouillon propose l'idée de demander aux membres du Conseil de quartier du 5<sup>e</sup> arrondissement s'ils travaillent sur un sujet trafic / circulation.

M. Pierre Lucot rappelle qu'il y a une pétition en ligne et invite les membres du Conseil de quartier à largement communiquer sur cette pétition. Il fait remarquer l'actuelle situation en porte-à-faux : les habitants sont très contents de la piétonisation des berges et très mécontents pour la pollution.

M. Pierre Lucot signale qu'il y a néanmoins des réponses globalement positives, même si elles ne sont pas complètes sur toutes les propositions du Conseil de quartier. Les membres du Conseil de quartier ne comprennent pas qu'il n'y ait pas de réponse sur le square Gally et le suivi médical des

enfants. Ils demandent la mise en place d'une veille sanitaire. M. Pierre Lucot envisage de faire une réponse à M. Pacôme Rupin avec M. Christophe Najdovski en copie, en insistant sur le point sanitaire.

### **Présentation de l'association Bagagérue**

Mme Claire Vacher explique que l'idée de départ était d'offrir un lieu aux sans domiciles fixes pour qu'ils puissent déposer en toute sécurité leurs affaires. La Mairie de Paris a fourni un local dans l'île Saint-Louis, l'association Bagagérue a été créée et s'occupe de la gestion des casiers pour sans domiciles fixes depuis 2006. Huit personnes bénévoles font parties de l'association.

Mme Claire Vacher ajoute que l'association a bénéficié à l'origine d'une subvention de la député de l'époque sur sa réserve parlementaire. Elle demande aux membres du Conseil de quartier s'ils souhaitent que le budget du Conseil de quartier puisse participer et aider l'association à hauteur de 400 à 500 euros.

La coordinatrice des Conseil de quartier rappelle que les budgets du Conseil de quartier ne peuvent pas financer des subventions aux associations, mais que le Conseil de quartier peut financer du matériel nécessaire à l'association.

Il n'y a pas d'opposition du Conseil de quartier à participer solidairement. M. Pierre Lucot invite Mme Claire Vacher à transmettre un listing des besoins de l'association. Il est également proposé de transmettre ces besoins aux membres du Conseil de quartier Les Iles, l'association ayant ses locaux dans leur quartier.

Certains membres du Conseil de quartier s'interrogent sur la possibilité d'installer des casiers pour sans domiciles fixes dans le quartier de l'arsenal. Il est évoqué la nécessité d'avoir un local et des bénévoles pour gérer le lieu. M. Luc Monti propose de prendre contact avec le cabinet de Mme Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de toutes les questions relatives aux solidarités.

### **Fusion des arrondissements 1, 2, 3, 4**

Les membres du Conseil de quartier font part de leur souhait de maintenir dans le 4<sup>e</sup> arrondissement la bibliothèque et une antenne d'état civil.

Ils demandent à la Mairie du 4<sup>e</sup> que quelqu'un vienne à leur prochaine réunion leur expliquer le calendrier et ce qui va se passer. Ils souhaitent avoir des informations, notamment sur la concertation qui sera mise en place, et espèrent la tenue d'une réunion publique sur le sujet.

Ils souhaitent également rencontrer le nouveau Maire du 4<sup>e</sup> lors d'une réunion de Conseil de quartier.

### **Sécurité : point commissaire**

Les membres du Conseil de quartier rappellent leur souhait de rencontrer le nouveau Commissaire du 4<sup>e</sup>.

### **Projet Morland**

M. Pierre Lucot explique avoir échangé avec Emerige. Les locaux du bâtiment Morland devrait être vidés fin février et le démarrage des travaux est prévu en juin 2018. Il y aura en amont une réunion d'information sur le chantier en avril ou mai. La fin des travaux est prévue en 2021.

### **Vide-greniers Arsenal 2018**

Les membres du Conseil de quartier souhaitent renouveler l'organisation du vide-greniers en 2018 et proposent la date du dimanche 24 juin, date à confirmer en fonction des évènements et du lieu. Plusieurs sites sont proposés pour organiser le vide-greniers :

- Premier et principal lieu : le boulevard Henri IV, de préférence coté garde Républicaine. La Mairie du 4<sup>e</sup> peut-elle prendre contact avec la Garde Républicaine ?
- et rue de la cerisaie : coté Garde Républicaine
- Boulevard Bourdon : coté quai ou coté commissariat

Les membres du Conseil de quartier renouvellent avec insistance leur demande de proposer un food truck le jour de l'évènement.

Il est envisagé de mettre rapidement à jour l'affiche de l'an passé pour communiquer sur l'évènement dès le retour des vacances en mars. Pour la communication, il est prévu une première vague d'affiches deux semaines avant la date d'inscription puis un deuxième vague deux semaines avant l'évènement.

Les courriels des précédents demandeurs de stands ayant été conservés, une proposition leur sera faite pour ce vide grenier 2018.

Les organisatrices prévoient éventuellement de faire appel à une association pour récupérer les invendus des exposants qui le désirent.

Pour rappel, les projets sont à déposer avant le dimanche 4 février, 20h.

### Propositions au Budget participatif 2018

Suite au point propreté réalisé à la réunion de décembre, Mme Alice Quilès explique qu'il y a eu quatre fois plus de verbalisation en 2017 qu'en 2016.

Elle présente aux membres du Conseil de quartier quatre propositions de projets sur le thème de la propreté à déposer au budget participatif 2018 :

- « inciter les fumeurs à jeter les mégots dans les corbeilles de rues, toutes munies d'éteignoirs ». Le projet propose la réalisation d'un marquage au sol et de symboles visibles sur le mobilier urbain
- « menus objets dans les corbeilles de rues ». L'idée est d'installer des pictogrammes visibles sur une partie du mobilier urbain.
- « communiquer davantage sur l'amende relative au déjection canines »
- « amener à une prise de conscience de la responsabilité de tous en matière de propreté des rues et aider à l'amélioration du moral des agents de la propreté de Paris ». L'idée est de créer à titre expérimental une brigade bénévole composée d'habitant et d'agents de la propreté pour sensibiliser et échanger sur les problématiques de propreté. La coordinatrice des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> précise que ce projet ne concerne pas le budget participatif, dont les projets recevables induisent un coût d'investissement.

### Repas avec les personnes âgées

La Mairie du 4<sup>e</sup> a prévu d'organiser une réunion le jeudi 25 janvier avec la Direction des affaires scolaires (DASCO), le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), le directeur de l'école, la Caisse des écoles et les membres du Conseil de quartier porteurs du projet.

Un point sur cette rencontre sera fait à la prochaine réunion du Conseil de quartier.

### Végétalisation du bvd Morland

La Mairie du 4<sup>e</sup> invite l'association Vert Morland à demander un devis à la régie de quartier du centre. La coordinatrice des Conseils de quartier précise que la DVD demande à ce que le barriérage en bois reste dans les limites du pied d'arbre et entre dans le cadre du permis de végétaliser. Elle a également alertée la Mairie du 4<sup>e</sup> sur le respect de la réglementation PMR. Elle a également précisé que de nombreux travaux concessionnaires sont prévus sur le boulevard Morland et certaines installations pourraient être enlevées lors des travaux.

Mme Florence Fluet, membre de l'association Vert Morland, demande si une partie du barriérage doit être amovible.

### Divers

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître la réglementation de l'éclairage public à Paris et celle relatives aux pots de fleurs accrochés aux balcons et fenêtres.

M. Patrice Migault fait remonter le questionnement de plusieurs habitants relatif à l'élagage des arbres quai Henri IV et rue Schomberg. Il demande quel est le calendrier de l'élagage des arbres.

Il est demandé la réinstallation de la poubelle située à l'angle des rues Charles IV et Beautreillis et signalé un manque de poubelle dans cette zone.

M. Helder Gil souhaiterait un compte rendu de la réunion publique sur la place de la Bastille et demande quel est le calendrier prévu. M. Pierre Lucot précise la présence de 4 à 5 panneaux d'information sur la place, côté boulevard Richard Lenoir.

Mmes Alice Quiles et Laetitia Brancovan signalent la gêne occasionnée pour les riverains par l'éclairage du TEP Neuve Saint-Pierre et notamment du terrain situé à côté de la Halle. Elles souhaitent connaître les horaires d'éclairage. Elle évoque également l'éclairage puissant du CRI qui gêne les riverains.

La réunion s'est terminée autour d'un pot et des galettes des rois pour fêter la nouvelle année 2018 !

### Prochaines réunions 2018

**Lundi 5 février**, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

**Mercredi 7 mars**, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

**Mercredi 4 avril**, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

**Mercredi 23 mai**, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

**Mercredi 20 juin**, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

*Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.*